



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **S 015**
Le Pra de Cray – le Curtillet
Du 11 au 12 janvier 2014 2013, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Non**
Nombre maximal de participants : **6**

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs (ou kifaikoi)

Isabelle Allart
Mail : ki faikoi
Tél. : 06 60 07 41 29

Claire de Crevoisier
claire.decrevoisier@gmail.com
+33 6 07 22 69 63

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^{er} jour :	Depuis Château d'Oex / La Frasse (980m) montée à la Pra du Cray (2197m) ; descente sur Grandvillard (753m)	1220m	1500 m
2 ^e jour :	Depuis Grandvillard, le Curtillet (2016m), traversée S-N	1260 m	1260m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes Carte 1/50 000ème Swisstopo 262S Rochers de Naye (itinéraires 219a 219e 210b 210a)
Topos

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf. explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD
	Conduite de course	2 skieurs
Type de course		Traversée et aller-retour
Dénivelé journalier maximal prévu		1260m
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7) -

3.3 Conditions d'hébergement Hôtel à Albeuve

3.4 Participation aux frais cf. Neiges

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place env.100 CHF (à confirmer)

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées :

4. **Voyage** : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 10 janvier ; rdv 21h15 pour un départ à 21h30 (à confirmer)
Retour à Porte d'Orléans le lundi 13 janvier vers 5h30

5. **Equipement individuel**

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties* : ARVA, pelle, sonde, etc., voir NEIGES

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* : NS

5.3 *Nourriture à emporter* : 2 vivres de course

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF, CNI ou passeport

6. **Réunion préparatoire**

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum le mercredi précédent le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. **Détails supplémentaires / Description de la course**